



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**REGROUPEMENT NATIONAL des  
PERSONNELS de DIRECTION STAGIAIRES**

**Année 2007**

**Thème :**

**« La responsabilité éducative des  
personnels de direction »**

- 1- Problématique et finalités
- 2- Objectifs
- 3- Public
- 4- Programme

## 1- Problématique et finalités du séminaire

La responsabilité pédagogique et éducative est aujourd'hui au cœur de la mission des chefs d'établissement. Ces derniers doivent en effet garantir la meilleure réussite possible des élèves qui leur sont confiés en définissant et en créant, dans l'établissement, les conditions favorables aux apprentissages. La dimension pédagogique de la responsabilité des personnels de direction trouve une légitimité grandissante et s'affirme sur le terrain lorsqu'elle renforce et vient en complément du travail des enseignants.

La dimension éducative de la responsabilité se définit de façon plus large et pose, elle, des questions de natures différentes suivant le niveau auquel on l'examine, le sens qu'on lui donne, le partage de responsabilité entre les acteurs.

Schématiquement, éduquer possède le sens *former, instruire* mais aussi de *faire passer de l'état d'enfant à l'état d'adulte, de faire accéder à l'autonomie, à la responsabilité*. Deux notions qui n'auront pas le même poids suivant qu'on considère la place de l'EPLE dans le système éducatif, ses acteurs, ses interactions avec l'extérieur.

- La mission éducative confiée aux équipes des établissements relève de ces deux sens à tous les niveaux d'attentes:
  - pour l'EPLE en tant qu'unité du système éducatif, les objectifs sont fixés par la représentation nationale (« Outre la transmission des connaissances, la Nation fixe comme mission première à l'école de faire partager aux élèves les valeurs de la République. » loi d'orientation art1) ;
  - pour l'EPLE en tant qu'organisation de mise en œuvre, les objectifs d'instruction ou de formation sont fixés par la voie réglementaire des programmes (éducation à l'orientation, à la santé, à la citoyenneté, ...)
  - pour l'EPLE en tant que lieu de vie et de socialisation, les objectifs éducatifs sont fixés par la voie du projet et des règlements que se donne l'établissement (attente de comportements sociaux, participation active, ...)
- La conception de l'éducation que partagent les membres d'une communauté éducative d'un EPLE est un produit de l'histoire et de l'environnement local et de l'équilibre des opinions des acteurs du système. Cette conception fait partie intégrante de la culture de l'EPLE et influe sur le climat de l'établissement dont toutes les études internationales montrent l'importance. Éduquer pourra, dans des contextes identiques, se référer à une logique de discipline ou au contraire d'émancipation.
- Enfin l'éducation des jeunes est une mission partagée au sein de l'école et entre l'école, les parents et les autres acteurs de proximité (institutionnels, entreprises ou personnalités localement influentes).

Éduquer, pour cette réflexion sur la responsabilité des personnels de direction, sera pris dans le sens de « **transmettre des valeurs d'une génération vers l'autre** ».

Quelles valeurs ? faut-il faire des choix ? lesquels ? au nom de quoi ? Comment les traduire concrètement, sortir du discours ? Jusqu'où va la mission de l'école ? Comment l'adapter à l'évolution culturelle des jeunes ? Place des parents ? Comment les acteurs complémentaires peuvent-ils renforcer leur action ? Les injonctions réglementaires sont-elles réalistes ? Quelle place et quel rôle pour chaque discipline ? Comment l'évaluer ? Les acteurs de l'EPLE ont-ils des conceptions éducatives compatibles ? Ont-ils des attitudes cohérentes ? Le projet d'établissement aborde-t-il ces questions ? l'établissement a-t-il un climat propice au contexte éducatif pour les jeunes comme pour les adultes ? comment le savoir ? le cas échéant, comment l'améliorer ?

Ce sont ces questions qui seront abordées par les intervenants de chaque session de la formation. Les attentes de la société sont fortes envers les équipes éducatives, leur encadrement et tout particulièrement les personnels de direction, chargés de la mise en œuvre de projets éducatifs globaux conçus et conduits dans le cadre d'une autonomie renforcée de leur établissement.

Administrateur de l'établissement, manager d'une organisation pédagogique et relationnelle complexe, pilote dans son territoire de la déclinaison locale du projet national, responsable de l'optimisation des

résultats des élèves, les multiples dimensions des missions qui leur sont confiées renvoient à des compétences exigeantes. Plus particulièrement, exercer la responsabilité éducative implique la maîtrise de connaissances et de compétences spécifiques et une pratique qui se mûrit.

Ces regroupements de formation nationale s'inscrivent en complémentarité de la formation statutaire dispensée dans les académies et participe au développement du sentiment d'appartenance à un projet, à une ambition éducative nationale. Par la réflexion à partir d'une thématique particulière centrée cette année sur la responsabilité éducative du chef d'établissement, elle participe conformément aux termes du protocole d'accord du 4 janvier 2002, « à la réflexion et à la prise de distance nécessaire au processus de professionnalisation en mettant l'accent sur l'acquisition d'une culture de la responsabilité d'encadrement. »

## 2 – Objectifs des regroupements nationaux

Par des conférences-débats et des ateliers d'études de cas et de mutualisation d'expériences, ces regroupements visent à favoriser chez les stagiaires :

- l'approfondissement de la notion de responsabilité pédagogique et éducative du chef d'établissement par la rencontre avec des responsables du système éducatif,
- l'identification des leviers d'action d'un pilotage efficace, notamment ceux qui permettent d'affirmer la capacité à mobiliser les équipes dans la réalisation d'objectifs éducatifs partagés ,
- une perception concrète de leur appartenance à un corps national d'encadrement par la rencontre avec d'autres académies,

## 3 – Public

Ces regroupements s'adressent aux personnels de direction en dernière année de formation statutaire. Ils concernent 770 stagiaires accompagnés de 40 formateurs environ. Compte tenu des possibilités d'accueil sur le site de formation de Poitiers, quatre sessions sont prévues pour accueillir l'ensemble des personnels de direction stagiaires.

<p><b>du 22 au 25 janvier 2007</b>            (~200 personnes)            code GAIA            06NDEN0320            Inscriptions jusqu'au            31 octobre 2006</p>	<p><b>du 12 au 15 février 2007</b>            (~190 personnes)            code GAIA            06NDEN0321            Inscriptions jusqu'au            31 octobre 2006</p>	<p><b>du 5 au 8 mars 2007</b>            (~ 210 personnes)            code GAIA            06NDEN0322            Inscriptions jusqu'au            30 novembre 2006</p>	<p><b>du 2 au 5 avril 2007</b>            (~ 210 personnes)            code GAIA            06NDEN0323            Inscriptions jusqu'au            30 novembre 2006</p>
<p>Amiens, Besançon,            Clermont-Ferrand,            Dijon, Guadeloupe,            Guyane, Martinique,            Reims,            Rennes, Strasbourg</p>	<p>Bordeaux,            Créteil,            Limoges,            Orléans-Tours, Paris,            Poitiers,            Réunion</p>	<p>Caen,            Grenoble,            Lyon,            Montpellier,            Nancy-Metz, Nantes,            Toulouse</p>	<p>Aix-Marseille, Corse,            Lille,            Nice,            Rouen,            Versailles</p>

## 4 – Programme du regroupement

Chacune des quatre sessions est organisée selon le programme suivant :

<b>Lundi</b>	
14h00-14h30	<ul style="list-style-type: none"><li>● Ouverture du séminaire Jean DAVID, directeur de l'ESEN (ou son représentant).</li><li>● Présentation du programme Bernard DURIX, responsable de formation ESEN.</li></ul>
14h30-15h30	<ul style="list-style-type: none"><li>● Impulser et conduire la politique éducative de l'établissement Jean-Pierre OBIN, inspecteur général de l'éducation nationale (IGEN) EVS. <i>Objectif : approfondir la notion de politique éducative.</i></li></ul>
16h00-17h30	<ul style="list-style-type: none"><li>● L'action pédagogique et éducative dans le cadre de l'autonomie de l'EPL Marie-Martine BOISSINOT, Chargée de mission parité à la direction générale de l'enseignement scolaire  <i>Objectif : Approfondir les orientations nationales dans le domaine du pilotage pédagogique et favoriser ainsi la compréhension de la mission que l'institution confie aux personnels de direction en matière de responsabilité pédagogique et éducative dans le nouveau cadre législatif et réglementaire</i></li></ul>
18h00-19h00	<ul style="list-style-type: none"><li>● L'espace ressources de l'École supérieure de l'éducation nationale David GUILLEMIN, Nicole SIEBERT-TAABNI, documentalistes.</li><li>● Réunion des accompagnateurs académiques <i>Objectif : échanger sur les méthodologies d'animation des ateliers.</i></li></ul>
<b>Mardi</b>	
8h30-10h00	<ul style="list-style-type: none"><li>● Regards sur la communauté scolaire Laurence MOUSSET, chercheuse CNRS à l'institut de criminologie, université de Rennes II. <i>Objectifs : approfondir la connaissance des conditions favorables à la formation et à l'éducation des jeunes. Favoriser l'identification des leviers d'action et la compréhension des démarches pertinentes à impulser dans le cadre de la responsabilité pédagogique et éducative des personnels de direction.</i></li></ul>
10h30-12h30	<ul style="list-style-type: none"><li>● Ateliers : Valeurs éducatives en questions , échanges de pratiques. <i>Objectif : identifier, à partir de grilles de lecture les hiérarchie de valeurs en théorie et en action dans le cadre professionnel</i></li></ul>
14h00-15h00	<ul style="list-style-type: none"><li>● Déontologie et éthique du leadership éducatif Jean-Claude BOURDIN, Professeur de philosophie université de Poitiers. <i>Objectifs : repérer les valeurs, postures, comportements qui favorisent l'émergence durable d'équipes solidaires et d'un management par les valeurs adapté au système éducatif.</i></li></ul>

<p>15h30-17h30</p> <p>18h00 -19h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Quels enseignements et quelles pistes d’actions éducatives tirer des grandes données nationales et internationales ?  <b>Christian FORESTIER</b>, membre du haut conseil de l’éducation  <i>Objectif : appréhender l’EPLÉ en tant qu’unité du système éducatif participant à ses résultats et capable d’influer sur eux par la politique conduite.</i></li> <li>● Ateliers du soir.  Les ressources de l’ESEN pour se former ;  la recherche d’information juridique sur internet ;  les tableaux croisés pour analyser une base de données</li> <li>● Réunion des accompagnateurs académiques.  <i>Objectif : permettre aux responsables académiques présents et aux responsables de l’ESEN d’échanger sur les formations mises en œuvre dans les académies.</i></li> </ul>
<p><b>Mercredi</b></p> <p>8h30 - 9h30</p> <p>10h00 - 12h00</p> <p>13h30 - 14h30</p> <p>15h00 - 17h00</p> <p>18h00 - 19h00</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Qualité de vie au travail  <b>Mario HORENSTEIN</b>, psychiatre MGEN  <i>Objectifs : enrichir les stratégies d’action des stagiaires dans le domaine du pilotage éducatif et pédagogique à partir des travaux conduits et publiés par la MGEN dans ses productions notamment “la qualité de vie au travail des enseignants” et “le climat scolaire dans les EPLÉ”.</i></li> <li>● Ateliers : climat, qualité et politique d’établissement.  <i>Objectif général : Approfondir trois thématiques ayant des répercussions sur la qualité éducative de l’établissement :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L’éducation à l’orientation en débat au conseil pédagogique ;</li> <li>▪ la qualité de vie au travail ;</li> <li>▪ le climat scolaire.</li> </ul> </li> <li>● Le climat scolaire.  <i>Suite et complément des travaux du matin.</i>  <b>Georges FOTINOS</b>, IGEN EVS honoraire, professeur associé à l’université de Tours, conseiller du président de la MGEN.</li> <li>● Regards sur le pilotage éducatif des établissements  Intervention conjointe de l’inspection générale de l’éducation nationale (IGEN) groupes établissement et vie scolaire et groupes disciplinaires  <i>Objectif général : Enrichir les stratégies d’action des stagiaires dans le domaine du pilotage éducatif et pédagogique à partir du point de vue des inspections générales sur :</i> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ les pratiques observées,</li> <li>▪ les formes de collaboration des personnels de direction avec les autres personnels d’encadrement et les enseignants.</li> <li>▪ les postures du chef d’établissement dans son rôle de pilote éducatif</li> </ul> </li> <li>● Ateliers du soir.  Les ressources de l’ESEN pour se former ;  la recherche d’information juridique sur internet ;  les tableaux croisés pour analyser une base de données</li> </ul>

<b>Jeudi</b>	
8h30 - 9h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Informations et préparation du bilan du séminaire par <b>Bernard DURIX</b>, responsable de formation à l'ESEN.</li> </ul>
9h00 - 11h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Projet d'établissement, projet éducatif ?</b>  <b>Colette WOYCIKOWSKA</b>, auteure, proviseure honoraire  <i>Objectifs : proposer une réflexion sur le projet d'établissement et les démarches qui favorisent l'émergence durable d'équipes solidaires et d'un management par les valeurs adapté au système éducatif.</i></li> </ul>
11h30 - 12h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>La mission éducative de l'EPLE dans le projet académique</b>            Dans l'ordre des séminaires :  <b>Alain BOISSINOT</b>, recteur de l'académie de Versailles, <b>Michel LEROY</b>, recteur de l'académie de Nancy-Metz, <b>Bernard SAINT-GIRONS</b>, recteur de l'académie de Créteil, <b>Marie-Danièle CAMPION</b>, recteur de l'académie d'Amiens.  <i>Objectif : appréhender l'EPLE en tant que service public local dans le cadre d'une action académique et d'un pilotage concerté.</i></li> </ul>
14h00 - 15h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>La politique de gestion des personnels de direction.</b>  <b>Ghislaine MATRINGE</b>, directrice de l'encadrement (ou son représentant)</li> </ul>
15h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Clôture du regroupement</b>  <b>Jean DAVID</b>, directeur de l'ESEN (ou son représentant)</li> </ul>